

REVENU UNIVERSEL

Dans le monde, en Europe et en France, nous sommes face à un défi : comment endiguer le chômage et la pauvreté?

En France, certains pensent que la baisse de plus de 3 milliards d'euros de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) est une solution pour permettre aux riches d'investir dans l'économie et ainsi créer des emplois mais est-ce qu'aider les plus fortunés favorise la diminution de la pauvreté ? J'en doute et ce n'est pas vérifié. La « théorie du ruissellement » ne fonctionne pas.

D'autres citoyens s'investissent dans la campagne « **Et si on travaillait moins pour travailler tous** ». La quantité totale de travail est limitée, voulons-nous laisser la loi du marché partager le travail ou voulons-nous le distribuer équitablement.

L'objectif de ces citoyens est de proposer une loi expérimentale sur le partage du temps de travail avec les mouvements de la société civile et les partenaires sociaux. Nous suivons avec attention cette campagne portée par le collectif Roosevelt(1).

Le mouvement ATD Quart Monde a initié les **territoires zéros chômeurs de longue durée** (2). Cette expérience, limitée à 10 territoires en France est soutenu par le Secours catholique. Le principe est que l'argent qui sert à indemniser ceux qui n'ont pas d'emploi est utilisé pour créer des emplois en CDI sur les territoires. Les retours d'expériences de la première année sont dans l'ensemble positifs.

Une quatrième voie, le **revenu universel** est en cours d'expérimentation dans plusieurs pays. Il s'appelle aussi allocation de base, revenu social garanti, revenu d'existence. Sa mise en place suppose de

remettre en cause le dogme du travail pour tous, élément structurant de notre vie individuelle et collective. L'activité rémunérée n'est plus prépondérante. Il nous faut repenser les activités humaines sans sur-production et sans sur-consommation sur une planète limitée.

Le **revenu universel** est une somme versée à tous les citoyens d'un pays sans tenir compte de leurs revenus, de leur patrimoine ou de leur situation professionnelle. Il est calculé de manière à satisfaire les besoins de base dans une société où le développement du numérique et de l'automatisation fait disparaître des emplois et où il n'y a pas assez de travail pour tout le monde. Il s'agit de remplacer le RSA (Revenu de

Solidarité Active) et les aides au logement par une allocation versée à tous les résidents de façon universelle, inconditionnelle et individuelle.

Le montant de la somme versée n'est

pas défini. Derrière le montant se cachent **plusieurs visions** du revenu universel.

Le revenu universel inciterait l'individu à prendre un emploi parce qu'il sait qu'il conserve l'intégralité de son revenu de base en plus de son salaire. Il favoriserait le bénévolat, reconnaissance que l'on peut apporter un plus à la société sans passer par une entreprise. Cette première vision du revenu universel permet d'**assurer un minimum vital** à tous les citoyens.

D'autres partisans du revenu universel souhaite **simplifier les système d'aide social**. Dans cette vision, l'aide versée remplacerait le RSA, l'aide au logement, les retraites et l'assurance maladie, c'est donc moins de fonctionnaires pour gérer le système social.

Huit départements français sont candidats pour expérimenter un « revenu



de base ». Les présidents socialistes de ces collectivités veulent évaluer sur le terrain ce dispositif « pour l'ajuster, avant peut-être de le généraliser ».

La Finlande est le premier pays européen à expérimenter le revenu universel. Deux mille demandeurs d'emploi âgés de 25 à 58 ans ont été tirés au sort pour percevoir 560 euros par mois, en lieu et place de leur allocation chômage, pendant deux ans à partir du 1er janvier 2017. Les 560 euros mensuels remplaceront ainsi l'actuelle allocation chômage. Si les allocataires percevaient une compensation plus élevée auparavant, la sécurité sociale leur versera la différence. Leur couverture santé et leur allocation logement seront maintenues. Le changement majeur introduit par cette expérimentation tient dans le fait que chaque personne pourra accepter un



©www.ClipProject.info

travail et continuer à recevoir son revenu universel, et ce, peu importe le salaire perçu. L'expérimentation va durer jusqu'en décembre 2018. L'objectif affiché est de voir si les chômeurs bénéficiant d'un revenu universel sont plus motivés à trouver un emploi ou à lancer des projets. En Finlande, le revenu net disponible moyen dépasse les 2 200 euros par personne et par mois, selon l'OCDE. Une allocation mensuelle de 560 euros ne permet de vivre que très modestement.

Au Canada, la province de l'Ontario a un projet de **revenu universel** (3) pour 4 000 personnes pendant trois ans. Elles vont

être tirées au sort et vont recevoir 11 419 euros par an avec 4 000 euros supplémentaires pour les personnes handicapées. Tout autre revenu supplémentaire diminuerait cette allocation de base à hauteur de la moitié de ce gain. C'est un sénateur conservateur, donc de droite, qui a proposé cette idée à la Première ministre de l'Ontario, une libérale, soit un parti centriste. Cette idée de revenu universel transcende donc bien les partis politiques au Canada. L'idée est de **trouver un moyen de sortir les gens de la pauvreté** notamment dans des régions frappées par le départ des grandes usines.

Les études sur l'impact de ce type de revenu universel montrent que les personnes qui les reçoivent ne semblent pas moins enclines à travailler que les autres. Elles veulent agir pour leur communauté. Par contre, certains se demandent si certains patrons ne vont pas tenter de moins payer leurs travailleurs en prétextant qu'ils peuvent compter sur un revenu de base.

Les débats sur le revenu universel ne font que commencer. Continuons à nous informer et à en discuter dans nos lieux et mouvements.

Michel BROSSET

- (1) <https://dutravailpourtous.fr/but-et-objectifs/>
- (2) <https://www.tzclld.fr/>
- (3) <http://www.rfi.fr/ameriques/20170427-canada-revenu-minimum-ontario-projet-pilote-pauvrete-travail-emploi>